

FILIÈRE EQUINE

Dans l'Aisne, ça trotte et ça galope

La filière cheval en Picardie et dans l'Aisne est parfois un peu oubliée... Pourtant elle a tout d'une grande !

En quelques chiffres bruts, mais significatifs, on découvre que la filière équine en Picardie et conséquemment dans l'Aisne est loin d'être négligeable. En effet, ce

ne sont pas moins de 1 600 entreprises pour près de 4 500 emplois et 206 millions d'euros de chiffre d'affaires. Soit, en Picardie, 30 140 chevaux.

Une filière d'élevage qui, comme les autres, fait l'objet de toutes les attentions de la chambre d'agriculture de l'Aisne. Lors de la session de la chambre, le président Philippe Pinta avait invité Emmanuel Biallais, secrétaire général du conseil interrégional du Cheval (CIC) en Picardie-Nord-Pas-de-Calais et son président pour la Picardie, le Thiérachien Jean-Luc Egret qui est, en quelque sorte, Mon-

sieur Cheval de l'Aisne et Picardie.

Devant un auditoire d'agriculteurs et d'éleveurs axonnais intéressés, voire curieux, les deux experts ont dressé un bilan sur la filière régionale et axonnaise : « La filière cheval est aujourd'hui reconnue comme un secteur économique à part entière. » Filière qui est gérée par le Conseil du cheval dans sa structure régionale.

Incontestablement, les statistiques le confirment comme secteur économique. Dans la filière, 46 % des entreprises sont des entreprises d'élevage ; 35 % des utilisatrices d'équidés et 19 % offrent du service. Entre les bénévoles (1 770) et les salariés 3 321 équivalent temps plein (ETP), cela fait 6 100 personnes qui gravitent dans le monde picard du cheval, plus, bien sûr les usagers.

La Picardie recense 358 établissements équestres dont 92 dans l'Aisne. A noter que la Picardie est la 1^{re} région française en espèce (14,6 %). Côté éleveurs, la région compte 776 structures, essentiellement des chevaux de selle. L'Aisne en possède 200 dont deux élevages d'ânes (un dans la Somme).

L'hippisme tient, évidemment une part importante dans cette filière avec six hippodromes picards, deux dans chaque département. Le premier d'entre eux est Chantilly, derrière vient La Capelle (classé 5^e en France sur 230) et Laon pour notre département. Mais hors des hippodromes ont lieu éga-

lement de nombreuses épreuves sportives du type attelage, concours complet, dressage, endurance et saut d'obstacles. Soit un ensemble régional qui représente 3 500 compétitions pour 43 000 concurrents (1,115 million d'euros).

Plus de chevaux et moins de viande

A côté des professionnels du cheval se développent des activités économiques directement liées à la filière : la maréchalerie avec 104 emplois (ETP) ; les fournisseurs d'aliment avec 184 (ETP) et bien sûr les vétérinaires (8,8 % des vétérinaires équins en France avec 121,5 ETP).

Enfin un secteur en décroissance (tous ne s'en plaignent pas !) avec la filière viande (cf. ci-contre). En Picardie on recense quatre abattoirs dont deux dans l'Aisne et deux autres dans la Somme. 79 tonnes de chevaux (chiffre 2009) ont été abattues dans l'Aisne et 8,4 t dans la Somme. Soit une baisse de 94,6 % de volume eu égard à l'année 2007 (158 t).

Toutefois le président du CIC, Hervé Delloye, s'est montré vigilant « Comme tous les autres secteurs économiques et peut-être plus, le secteur cheval a subi la crise de plein fouet ; ce qui a provoqué une diminution des entreprises de la filière équine. Nous souhaiterions aujourd'hui répondre de manière dynamique par la mise en place d'une aide à la valorisation pour tous les types de chevaux. »

J.-R. B.



La filière cheval en Picardie et dans l'Aisne souffre de la crise mais ne désarme pas.

La viande hippophagique

On n'a pas toujours mangé du cheval en France. Au début de l'ère chrétienne, la consommation de viande de cheval a diminué au profit des autres viandes d'élevage. Durant dix siècles, des interdits religieux ont fait de la consommation de viande de cheval un acte répréhensible. Dans le courant du XIX^e siècle, dans un contexte de famine et de pauvreté, des personnalités, tel Parmentier, ont insisté sur le retour à la consommation de cette viande. Isidore et Geoffroy Saint-Hilaire, professeur de zoologie, ont multiplié conférences et brochures pour démontrer que la viande de cheval était saine et devait servir à l'alimentation publique. Grâce à la poursuite de ses travaux par de nombreux disciples, la première boucherie hippophagique a ouvert ses portes en 1866, à Paris. On en mange, aujourd'hui, de moins en moins.



L'Axonais, Jean-Luc Egret est le président régional (Picardie-Nord-Pas-de-Calais) du Conseil interrégional du cheval, et président du pôle d'excellence rurale de La Capelle.